

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 6 avril 2018

Présents : MM. Reuter Bernard, Druguet Agnès, Keller Myriam, Leroy Philippe, L'Herbette Christine, Nanterme Bernard Pierre, Rey Jean Marc, Bouchot Alain

Absents

Mme. Borda Marie-France qui donne pouvoir à M. Bouchot Alain, Mme Jambon-Scheffer Ariane donne pouvoir à Mme Keller Myriam, M. Deslandes Patrick donne pouvoir à Mme. Druguet Agnès, M. Brochet Pierre, M. Faure Thierry, Mme Desbuissons Catherine

Secrétaires : Mr Bouchot Alain est nommé secrétaire

Ordre du jour :

- Vote des comptes Administratifs 2017 budget Ecole Périscolaire, Budget Général, Budget eau et Assainissement
- Approbation des comptes de gestion 2017 établis par le trésorier
- Vote du Budget Primitif Général 2018
- Vote du Budget Annexe Eau et Assainissement 2018
- Vote du Budget Annexe Ecole Périscolaire 2018
- Vote du taux de la Taxe d'Aménagement
- DIA parcelles
- Courriers
- Devis
- Questions diverses

à 20h30, sept élus seulement sont présents ; le quorum (8) n'est donc pas atteint pour débiter la séance du conseil.

Le conseil attend jusqu'à l'arrivée de M. Nanterme à 21h00.

à 21h00, 8 élus sont présents dont M. le Maire. La séance peut donc commencer, mais le vote des comptes administratifs ne pourra pas se faire car M. le Maire ne pouvant faire partie des votants le quorum pour ce vote n'est pas atteint.

1. Approbation du compte rendu de la séance de mars 2018

Aucune observation sur le compte rendu

M. le Maire indique que l'affichage de l'Ordre du jour du conseil municipal du 6/04 n'a pas respecté le délai réglementaire

M. le Maire tient à s'excuser du fait que les élus n'ont pas reçu le mail de convocation (pourtant envoyé) pour la réunion avec le Trésorier

2. Compte administratif 2017 de l'Eau et Assainissement

Le budget de fonctionnement pour l'exercice 2017 est déficitaire de 48 K€

Ce déficit s'explique par les projets de curage de la lagune et de révision de notre schéma directeur Eau et Assainissement.

Mme Keller informe les élus que les subventions pour le projet de curage qui devaient être versées en 2017 n'ont encore pas été appelées.

M Leroy regrette que le curage de la lagune, qui est une opération faite pour 9 ans, ne puisse pas rentrer pas dans les dépenses d'investissement
 Mme Keller répond que le curage est considéré comme de l'entretien, donc du fonctionnement.

Le compte administratif 2017 de l'Eau et Assainissement ne peut être voté faute de quorum suffisant. Le vote est reporté à la prochaine réunion de Conseil Municipal

3. L'affectation du résultat 2017 de l'Eau et Assainissement

L'affectation du résultat 2017 de l'Eau et Assainissement est adoptée à l'unanimité

4. Budget primitif 2018 Eau et Assainissement

Le Budget Primitif de l'Eau et de l'Assainissement est adopté à l'unanimité

Compte Administratif 2017				Budget Primitif 2018			
	CA 2015	CA 2016	CA 2017		BP 2016	BP 2017	BP 2018
Fonctionnement				Fonctionnement			
Dépenses				Dépenses			
O11 Charges générales	55 133,79	118 816,47	89 927,13	O11 charges générales	173 900,00	114 100,00	81 900,00
O12 Charges salariales	25 000,00	25 000,00	25 000,00	O12 salaires	25 000,00	25 000,00	5 000,00
O14 Atténuation de produits	18 609,00	19 092,00	18 036,00	O14 Atténuation de produits	23 000,00	23 000,00	16 000,00
65 Créances irrécouvrables	59,70	0,00	0,00	O42 dot. aux amortissements	35 000,00	35 000,00	31 000,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	189,61	670,98	65 Créance irrécouvrables	3 600,00	3 600,00	3 400,00
O42 Opé. d'ordre en section	34 217,26	30 958,66	30 915,71	67 Charges exceptionnelles	2 900,00	2 900,00	2 500,00
Total Dépenses de fonctionnement	133 012,25	134 036,74	164 549,82	O23 virement à la sect. invest.	42 990,00	47 603,00	67 895,00
Recettes				Recettes			
70 Produits des services	114 899,62	112 162,42	110 853,60	70 Produits des services	111 600,15	106 599,52	110 599,84
74 Subvention exploitation	6 988,12	1 000,00	1 000,00	74 subventions	3 500,00	30 000,00	31 000,00
75 Autres produits gest. courante	260,00	0,00	210,00	75 Autres produits gestion courante	200,00	200,00	200,00
77 Produit exceptionnel	0,63	0,40	500,00	O42 opérations d'ordre (amort. sub)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
O42 opérations d'ordre	8 308,42	4 187,55	3 477,00	R002 résultat de fonctionnement	186 089,85	109 403,48	60 895,16
R002 résultat antérieur reporté	188 645,31	186 089,85	109 403,48	Total Recettes de fonctionnement	306 390,00	251 203,00	207 695,00
Total Recettes de fonctionnement	319 102,10	303 440,22	225 444,98				
Résultat exercice 2017			-48 508,32	Affectation du résultat 2017			
R001 résultat de fonctionnement	186 089,85	109 403,48	60 895,16	R001 résultat de fonctionnement	60 895,16		
				R002 résultat d'investissement	227 745,84		
Investissement				Investissement			
Dépenses				Dépenses			
O20 Immobilisation incorporelles	1 890,00	0,00	0,00	0001 Déficit invest. reporté	0,00	0,00	0,00
21 Investissements	0,00	0,00	0,00	20 Immo incorporelles	1 000,00	4 000,00	60 000,00
23 Imm en cours	41 472,05	17 369,40	3 745,20	21 Investissements	15 000,00	20 000,00	20 000,00
13 Subventions d'investissement	0,00	4 187,55	3 477,00	23 Imm en cours	291 799,00	299 755,00	306 638,00
O40 Amortissement sub	8 308,44	1 890,00	0,00	O40 Amortis. des subventions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total Dépenses d'investissement	51 670,49	23 446,95	7 223,10	O41 Opération patrimoniales	1 890,00	0,00	0,00
Recettes				Recettes			
001 Résultat antérieur reporté	231 912,55	227 308,34	239 151,05	Résultat antérieur reporté	227 308,34	239 151,05	289 743,66
10 FCTVA	1 749,00	2 441,00	7 413,00	10 FCTVA	2 500,00	7 000,95	2 999,34
O40 Dotation aux amort.	34 217,26	30 958,66	19 487,00	13 Subventions	5 000,66	0,00	0,00
O41 Opérations patrimoniales	0,00	1 890,00	0,00	O21 Virement section fonction.	42 990,00	47 603,00	67 895,00
13 Subvention d'invest.	11 100,00	0,00	30 915,71	O40 Dotation aux amortissement	35 000,00	35 000,00	31 000,00
Total Recettes d'investissement	278 978,81	262 598,00	296 966,76	O41 Opération patrimoniales	1 890,00	0,00	0,00
Résultat exercice 2017			50 997,61	Total Recettes d'investissement	314 689,00	328 755,00	391 638,00
				débit des restes à réaliser			
				D travaux à mandater	0,00		
				R solde restes à réaliser	0,00		

La quote part de la masse salariale de nos agents municipaux au budget de l'eau sera réduite à partir du budget 2018, étant donné que la gestion de notre réseau d'eau a été confiée à notre prestataire SODEVAL. La quote part restante correspond essentiellement aux tâches de relevé des compteurs d'eau. Cette régularisation est nécessaire dans la perspective du transfert de compétence prévu en 2020 et elle fera l'objet d'une délibération.

5. Compte administratif 2017 de l'Ecole et du Périscolaire

Compte Administratif 2017			Budget Primitif 2018		
Fonctionnement			Fonctionnement		
Dépenses	CA 2017		BP 2017	BP 2018	
O11 charges générales	100 703,12		111 134,00	82 000,88	
62 Autres services extérieurs	113 000,00		113 000,00	113 000,00	
65 Autres contributions	374,90		1 770,00	1 000,00	
66 Charges financières	26 491,53		27 000,00	24 750,00	
O23 virement à la sect. Investissement			61 100,00	111 425,12	
Total Dépenses de fonctionnement	240 569,55		314 004,00	332 176,00	
Recettes					
70 Produits des services	47 932,65		43 100,00	73 000,00	
74 Dotations et participations	211 984,78		270 904,00	259 176,00	
ROO2 résultat de fonctionnement			0,00	0,00	
Total Recettes de fonctionnement	259 917,43		314 004,00	332 176,00	
Résultat exercice 2017	19 347,88				
(a) résultat de fonctionnement	19 347,88				
Investissement			Investissement		
Dépenses	CA 2017		BP 2017	BP 2018	
DOO1 Déficit invest. reporté	0,00		0,00	60 952,65	
16 Emprunts	57 866,31		58 000,00	59 620,00	
21 Immobilisations	3 086,34		2183 Immobilisations corporelles	9 500,35	
			2313 Cantine	700,00	
Total Dépenses d'investissement	60 952,65		58 000,00	130 773,00	
Recettes					
ROO1 Résultat antérieur reporté	0,00		0,00	0,00	
21 Virement de la section fonctionnement	0,00		1068 Affectation en réserves	19 347,88	
			21 Virement de la section fonctionnement	58 000,00	
Total Recettes d'investissement	0,00		58 000,00	130 773,00	
Résultat exercice 2017	-60 952,65				
(b) résultat d'investissement	-60 952,65				
Affectation du résultat 2017			détail des restes à réaliser		
			D travaux à mandater	0,00	
			R solde restes à réaliser	0,00	

L'exercice est déficitaire de 60 952 €.

Mme Keller informe les élus que ce déficit s'explique en partie, d'une part parce que l'appel des sommes auprès des communes extérieures n'a pas été fait dans les temps et que ces versements seront intégrés dans les comptes 2018, et d'autre part parce que les subventions pour les TAP (jusqu'à juin 2017) n'ont pas encore été touchées.

M. Leroy et tout le conseil s'interroge sur le fait que des rentrées d'argent (subventions, factures aux communes extérieures, ...) ne sont pas réalisées dans les temps, provoquant des reports et faussant la vision budget réalisé.

Le compte administratif 2017 de l'Ecole et du Périscolaire ne peut être voté, faute de quorum suffisant. Le vote est reporté à la prochaine réunion de Conseil Municipal

6. L'affectation du résultat 2017 de l'Ecole et du Périscolaire

L'affectation du résultat 2017 de l'Ecole et du Périscolaire est adoptée à l'unanimité

7. Budget primitif 2018 de l'Ecole et du Périscolaire

Le Budget Primitif de l'Ecole et du Périscolaire est adopté à l'unanimité

12. Taux de la Taxe d'Aménagement applicable au 1^{er} janvier 2019

Cette taxe s'applique sur tous les projets d'aménagement dont beaucoup concernent des nouveaux entrants. A ce jour cette taxe rapporte à la commune environ 35 K€. Une augmentation du taux de cette taxe s'explique par le fait que nous devons trouver de nouvelles recettes et que nos taxes de raccordement à nos différents réseaux (assainissement, eau potable, ..) sont basses comparées à d'autres communes de même taille.

M. Leroy indique que certaines communes appliquent une taxe de raccordement au réseau d'assainissement de 4000 €. Ceyzérieu a voté en 2015 une hausse progressive annuelle de la taxe de raccordement au réseau d'assainissement (au 01/01/2018 cette taxe est 1 333€ puis au 01/01/2019 elle sera de 1 533€

Pour rappel, le taux de la Taxe d'Aménagement est actuellement de 3,80 %.
2 taux sont proposés au vote : 4% ou 4,5 %

Le conseil vote le passage du taux de la Taxe d'Aménagement à 4,5% par 7 voix pour (4 voix pour 4%)

13. DIA 4 parcelles

Après étude des parcelles G400 (Ardosset), D 426-1433-1434 (Avrissieu le Bas), F1081-1082-1085-1087-1088-1090-1096-1032 (Grammont)
le conseil ne prévoit pas de préempter

14. Courriers

- **courrier de Allison Lathuillere**

M. le Maire donne lecture du courrier.

M. Nanterme s'engage à faire une réponse et rappelle qu'il est à l'origine de l'invitation des jeunes au conseil municipal.

Mme Borda regrette la démission de Pierre Brochet de la commission Jeunes, démission que les jeunes ne méritent pas.

M Leroy rappelle qu'à aucun moment dans les échanges, il n'y a eu de propos déplacés.

15. Questions diverses

- **M. Nanterme demande quand les groupes projets pourront être formés**
M. le Maire répond qu'il fallait d'abord voter les budgets avant de lancer les projets
 - **à ce jour, 3 projets sont à l'étude** : les travaux urgents liés au schéma directeur eau et assainissement, la mise en compatibilité du PLU avec le SCOT, les travaux de modernisation de la salle des fêtes (cuisine, toilettes PMR, accessibilité...)
- **M. le Maire informe que la Communauté de Communes Bugey Sud pourrait être amenée à terme à fusionner avec d'autres Communauté de Communes** (Oyonnax, Avant pays Savoyard, ...)
M. Leroy demande si on doit se précipiter sur le projet de mise en compatibilité du PLU avec le SCOT alors que les périmètres pourront bouger rapidement de façon significative.
M. le Maire répond que nous saurons sous 2 mois si la commune de Ceyzérieu doit modifier le PLU pour le rendre compatible avec le SCOT.
- **M. le Maire informe les élus que la CCBS a demandé une projection sur le cout réel des TRIMAX... !**

La Séance est levée à 23h25

